

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 5 FEVRIER 2019

Étaient présents: MR SCHOETTL MAIRE, MRS LECLERCQ, TALFUMIERE ADJOINTS, Mrs PANIGADA, MATEESCU, LABURTHE

MESDAMES, ALAZARD, REVERET, WEGNEZ, FARDEAU, GAUTHIER

Absent : MR GOUALIN,

Absents excusés : Mme FICAT donne son pouvoir à Mme REVERET, Mme BOUCHER donne son pouvoir à Mme GAUTHIER, Mme POUPART donne son pouvoir à Mme ALAZARD

La séance est ouverte à 20 h 45 heures

Secrétaire de séance : MR LABURTHE

Lecture du compte-rendu du conseil du 11 décembre 2018

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

DELIBERATIONS

- Prise à l'unanimité par le conseil → demande de subvention à la DETR (**Dotation d'équipement des territoires ruraux**), en vue de travaux à effectuer sur la toiture de la grange de la « petite ferme », de la couverture du presbytère et du clocher de l'église.
- Prise à l'unanimité par le conseil → demande d'autorisation pour la mise en place un « **crowdfunding** » ou financement participatif en vue de remplacer l'aire de jeux du parc animalier trop ancienne.
- Prise à l'unanimité par le conseil → exonération de la taxe d'aménagement à toutes les constructions annexes indépendantes de la construction principale d'une surface taxables allant jusqu'à 10 m2.

FINANCES

- Versement du solde de la subvention accordée par la CCPL (communauté du pays de Limours) pour la construction des toilettes du parc animalier.

URBANISME

- Déclaration préalable déposée par Mr SCHOETTL pour la construction de box pour chevaux → chemin de Champreau.
- Le permis de construire déposé par Mr RAMOS pour la construction d'une maison individuelle 9 rue du grand cèdre a été refusé par les ABF (**Architectes des bâtiments de France**).

- La déclaration préalable déposée par Mr CORRE 15 chemin de la vallée pour l'aménagement d'un appentis existant est incomplète.
- La déclaration préalable déposée par Mr BARREYAT 2 place de la croix verte pour la pose d'une fenêtre a été accordée.
- Le permis de construire déposé par Mr GILANT pour la construction d'un garage 18 rue des gâtines a été accordé.
- Le permis de construire déposé par Mr et Mme CAUET a été accordé par les ABF

TRAVAUX

Une enquête publique est demandée par l'agence « seine Normandie » afin qu'un zonage des lieux soit effectué avant les travaux d'assainissement de Janvry bourg. Cela a pour conséquence le report du début des travaux pour cet automne.

CENTRE D'ACTION SOCIAL

- Le repas de fin d'année des anciens qui a eu lieu au restaurant « l'auberge de l'élan » situé à la Celle les Bordes s'est très bien passé.
- Le voyage au Maroc approche, il y a 44 inscrits à ce voyage.
- Une sortie est organisée le mercredi 13 février pour la visite du musée Raymond Devos à Saint –Rémy- lès- Chevreuse, suivi d'un repas au restaurant.
- Les membres du CCAS s'interrogent sûr d'éventuelles interventions au profit des enfants ou des adolescents, comme par exemple le financement de voyages.
Le C.C.A.S rappelle que durant l'année 2018, des aides financières ont été apportées à des Janvrysois afin de prendre en charge des frais d'électricité et qu'il a également accordés des prêts pour l'achat de véhicules.
- les 16 et 17 mars a lieu le salon « vin et fromages » qui change d'appellation et devient « vins et terroirs ».

CAISSE DES ECOLES

- 10 enfants partent à la fin de l'année scolaire et 4 enfants sont inscrits à ce jour pour la prochaine rentrée de septembre. Nous n'avons donc pas de problème d'effectif.
- La caisse des écoles remercie les membres de l'association « l'atelier Janvry » pour leur don de 705 euros.
- Le remplacement d'Anne-Sophie à la cantine et à la garderie par Mr Raphael Balaska se passe très bien.
- Le cycle piscine se termine, aucune session n'a été perdue.
- Une reprise du TAP poney est envisagée.

COMITE DES FETES

- Pour le prochain marché de Noël, Monsieur le maire souhaite qu'une solution efficace soit trouvée afin de préserver les riverains gênés par les stationnements « sauvages » devant leur sortie de garage et pour la protection des compteurs électriques.
- Suite au marché de Noël, le comité des fêtes a reversé la somme de 12 000 € à la commune. Cela a permis, entre autre, de financer les 2 parkings éphémères.

- Le spectacle à 2 euros du 2 février s'est joué à guichet fermé. Cela s'est très bien passé.
- Une réunion aura lieu le 12 février à 20h30 à la petite ferme pour valider ou non le spectacle du mois de juin. Tout dépendra du nombre de bénévoles qui s'inscriront à la préparation de ce spectacle.
- Le 8 mai se déroulera la commémoration du carré de la république créé par le conseil municipal en date du 11 décembre 2018.
- Le 11 mai, chacun est invité à la petite ferme, Monsieur le maire cuisinera une paella pour fêter ses trente ans de mandat.
- Comme chaque année la plage ouvrira ses portes tout l'été pour le plaisir des petits et des grands.
- Le salon des camélidés est prévu le 15 septembre.
- Madame DELPONT propose d'organiser deux concerts de musique les 11 et 12 octobre à la petite ferme.
- Un partenariat d'échanges culturels avec une école de la province du Henan en Chine et l'école de Janvry est mis en place. Les enfants de Janvry dessinent leur commune. Leurs dessins seront exposés en Chine et les enfants chinois exposeront à leur tour leurs dessins à Janvry.

La Chine propose qu'une délégation Janvrysoise se rende sur place pour l'inauguration de l'exposition et qu'en retour une délégation chinoise fasse également le voyage à Janvry. Il est entendu que les personnes souhaitant se rendre en Chine le feront par leurs propres moyens financiers.

DIVERS

- Monsieur le maire demande l'avis au conseil municipal concernant le club cycliste de Mennecey qui souhaite organiser sa course sur le territoire de Janvry en mai prochain. Après discussion, le conseil refuse cette demande pour des raisons pratiques. En effet, cette course désorganiserait trop la circulation dans le village à la fois le jour de la course mais aussi durant les entraînements qui se dérouleraient en amont.
- Monsieur le maire soulève le problème de la tournée de pain qui se maintient depuis 22 ans.
Deux problèmes se posent : le nombre de bénévoles qui se propose à effectuer la tournée s'amenuise de plus en plus, notamment le week-end. Le deuxième problème concerne le peu de pain vendu certains jours démontrant ainsi le manque d'intérêt des habitants pour ce service de proximité.
Si ces deux problèmes perduraient, ils remettraient en question le maintien ou non de ce service.
- Une commission de sécurité au golf de Marivaux s'est bien passée. Celle de la station TOTAL direction Province-Paris aura lieu le 13 février prochain.
- Le recensement de la population est en cours. Quelques personnes ne souhaitent pas se faire recenser et ne répondent pas à l'agent recenseur. Pour information, une personne qui refuse clairement le recensement s'expose à une amende comme le prévoit la loi.

La séance est levée à 23h15

**Le prochain conseil municipal se tiendra le mardi 12 mars
en mairie**